

**OLIVIER MANTEZ
PRÉSIDENT DE LA FRBTP GUYANE****AUX****ADMINISTRATEURS DE LA FRBTP GUYANE****Objet : Démission de la Présidence et du Conseil d'Administration de la FRBTP Guyane.**

Messieurs les Administrateurs,

Dans 3 mois, cela fera déjà 5 ans que j'ai eu l'honneur d'être élu par vous comme Président de la FRBTPG sur 2 mandats. Encore merci pour cette confiance. J'ai essayé pendant ces années, dans un contexte du BTP qui s'est très fortement dégradé de :

- Animer notre Fédération, pour traiter avec impartialité et intégrité les sujets d'actualité de notre profession.
- D'élargir la FRBTP aux entreprises souhaitant partager nos convictions.
- Avec la CERC, de se mobiliser fortement avec tous les décideurs afin de contribuer à faire démarrer un maximum de chantiers et d'essayer d'apporter des solutions aux nombreux blocages de la commande publique et du logement social.
- À travers le groupe Image BTP, d'améliorer la perception de nos métiers en Guyane et de favoriser la formation professionnelle de nos métiers en Guyane.
- Représenter la FRBTP, partout où cela semblait nécessaire, afin que nos positions soient claires, connues, défendues et respectées.
- S'attacher à maintenir un dialogue social productif avec les organisations syndicales.
- Se coordonner avec les autres organisations patronales afin que les problématiques Guyanaises du monde de l'entreprise soient prises en compte, dans le strict respect de notre mode d'intervention.

À ce jour, la forte réduction d'activités des entreprises, dont j'ai la responsabilité en Guyane, m'oblige à adapter leur management. Je vais donc reprendre des fonctions directement opérationnelles, qui ne sont plus compatibles avec le temps nécessaire à consacrer au fonctionnement et aux actions de la FRBTPG que je vous dois en tant que Président.

Par contre, je dois à l'ensemble de mes salariés, d'être pour eux vraiment à 100% à leurs côtés dans cette période sensible pour nous. Ce sera mon unique priorité pour les mois à venir.

4

Je vous informe donc de ma démission, dès le 27/08/2016, de la présidence et du CA de la FRBTPG ainsi que des autres fonctions se rattachant à celle-ci :

- vice-président de la CERC,
- membre du groupe Image BTP,
- représentant au CDH.

Lors du CA de la Caisse Régionale des Congés Payés BTP mi-septembre prochain, j'informerai également les Administrateurs des Antilles et de la Guyane de ma démission de mon poste d'Administrateur.

L'obtention de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) de structuration de filière qui permettra enfin à la FRBTPG d'avoir des marges financières nécessaires pour se développer, conjuguée aux nouvelles orientations et actions indispensables de notre Fédération pour s'adapter à l'évolution du secteur du BTP Guyanais pour les années à venir, nécessitent, de mon point de vue, encore une plus forte implication du CA et plus particulièrement du Président de la Fédération, qui doit être le moteur de tout cela. Vous comprenez bien, vu le contexte décrit plus haut, que je ne suis plus en mesure d'impulser cette politique et je n'en ai peut-être aussi plus la totale envie.

Merci à tous pour ces années très enrichissantes à vos côtés, qui j'espère auront permis de contribuer modestement à faire avancer le BTP Guyanais et la FRBTPG, comme l'ont fait mes prédécesseurs et le fera mon successeur.

Je peux rester à la disposition du CA pour garder provisoirement mon poste, si éventuellement une période de quelques semaines est nécessaire au CA pour s'organiser pour la suite.

Bien cordialement à tous.

O. MANTEZ

Président de NOFRAYANE

